



Demande de Main levée

Par **Perle d'Orient**, le **09/10/2024** à **13:25**

Bonjour Maître

Mon frère a été mis sous tutelle suite à notre demande (la famille) pour problème d'addiction.

Aujourd'hui et depuis plus de 10 ans il est sobre et nous voudrions ôter la tutelle définitivement

Étant moi même éducateur spécialisé c'est moi qui m'occupe de mon frère je lui coupe les cheveux lui achète des vêtements ma soeur l'accompagne et lui prends ses rdv médicaux

Le tuteur ne sert à rien il est payé à rien faire on lui a changé 4 fois de tuteurs dans nous avertir ils sont également injoignables

Une autre de mes sœurs habite à 300 mètres de chez lui et peut lui apporter son tabac

Nous souhaitons poser une main levée

Pourriez vous me conseiller de svp

Je vous remercie d'avance